

SAS 2AD

COMPTES ANNUELS

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

DS

AR

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 2AD		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30/06/2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210	
			et livraisons	215	214	
	Production vendue	{ biens services* }	intracommunautaires	217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
					1	
					232	
					24 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	575	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* }			259		
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }			260		
				262		
				264		
				7 892		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	16 108	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280	1 934 835	
	Produits exceptionnels		(IV)	290	53	
	Charges financières		(V)	294	11 036	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) }	347		300	4 709
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	348			
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306	17 063
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 918 188	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	1 918 188	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	17 063	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		248	85 000	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 29 sexies B))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344			
ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. septecies)	993			
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992					
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	1 935 000	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
			Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	85 251	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356		
	Déficits antérieurs reportables : *....., dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	85 251	

Cegid Group

SAS 2AD

COMPTES ANNUELS

2033A - Bilan simplifié

DocuSigned by:

Alan RANNE

Certifiés conformes

006A704D159449A...

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2AD			Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		53 avenue CARNOT 69250 NEUVILLE SUR SAONE				
Numéro SIRET*		8 5 1 8 2 3 1 9 5 0 0 0 1 7				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 12		
					Exercice N clos le 30/06/2023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* 010		012		
		Autres* 014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040		5 804 739		042 100 000
	Total I (5)	044		5 804 739		048 100 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
			Autres* (3) 072		801 553 074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084		919 926 086	
	Charges constatées d'avance *		092		094	
Total II		096		1 721 480 098		
Total général (I + II)		110		7 526 220 112		
				100 000		7 426 220
PASSIF						Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		3 496 500	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		239 182	
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131		1 107 420	
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136		1 918 188	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140		17 239	
	Total I		142		6 778 530	
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		639 890	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		7 522	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		277	
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		647 690		
Total général (I + II + III)		180		7 426 220		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195 478 950
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

**EUREX-AUDIT
RHONE-ALPES**

Société de
Commissaires
aux Comptes
inscrite sur
la liste
nationale des
commissaires
aux comptes
de la CRCC de
Chambéry

2AD SAS

662 rue des Jonchères

Parc d'activités la RICHASSIERE

Bâtiment C

69730 GENAY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 juin 2023

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros - Siren n° 812 717 320 RCS Annecy

TVA FR 33 812 717 320 - Code Naf 6920 Z

Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex - Tél : 04 50 69 03 04

Bureau de Lyon : 53 rue Vauban - 69006 Lyon - Tél : 04 72 75 49 00 - E-mail : eurex.lyon@eurex.fr
www.eurex.fr

2AD SAS
662 rue des Jonchères
Parc d'activités la RICHASSIERE – Bâtiment C
69730 GENAY
851 823 195 R.C.S. Lyon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 juin 2023

A l'assemblée générale de la société 2AD,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2AD relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2022 à la date d'émission de notre rapport.

3- Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Liste des filiales et participations » de l'annexe des comptes annuels concernant la valorisation de la filiale SASU MAISONS ELYTIS.

4- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

6- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 6 novembre 2023

EUREX AUDIT RHONE ALPES
Commissaire aux comptes
Damien VERGNOLLE

A blue ink signature of Damien Vergnolle, written in a cursive style.


Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
BILAN ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
TOTAL (I)				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Av. & acpt./ Immobilisations incorp.				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées en équiv.				
Participations autres	5 804 740	100 000	5 704 740	5 469 740
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)	5 804 740	100 000	5 704 740	5 469 740
Matières premières et autres approvisionne				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	801 554		801 554	6 018
Capital appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	919 927		919 927	1 938 135
Charges constatés d'avance				
TOTAL (III)	1 721 481		1 721 481	1 944 153
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL				
TOTAL DE L'ACTIF	7 526 221	100 000	7 426 221	7 413 893

Bilan

	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
BILAN PASSIF		
Capital social ou individuel	3 496 500	3 496 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	239 182	136 582
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 107 420	658 037
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 918 188	2 051 984
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	17 240	12 531
TOTAL (I)	6 778 531	6 355 633
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	636 074	791 950
Emprunts et dettes financières diverses	3 816	258 858
Avances et acomptes reçus / commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 523	7 452
Dettes fiscales et sociales	277	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	647 690	1 058 259
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL (V)		
TOTAL DU PASSIF	7 426 221	7 413 893

Compte de résultat

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	24 000	100,00	36 480	100,00
Chiffres d'affaires nets	24 000	100,00	36 480	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Rep. / amort. & prov., transf. ch.				
Autres produits	1		1	
Total des produits d'exploitation	24 001	100,00	36 481	100,00
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approv.				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats et charges externes	7 318	30,49	20 792	57,00
Impôts, taxes et versements assimilés	575	2,40		
Salaires et Traitements				
Charges sociales				
Dotations amort. / immob.				
Dotations prov. / immob.				
Dotations prov. / actf circ.				
Dot. prov. pour risq. & charges				
Autres charges				
Total des charges d' exploitation	7 893	32,89	20 792	57,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 108	67,12	15 688	43,01
Bénéfice attribué, perte transférée				
Perte supportée, bénéfice transféré				
Produits financiers de participation	1 699 836	NS	1 811 107	NS
Produits autres valeurs mobilières				
Autres int. & produits assimilés				
Rep./ prov. & transf. charges	235 000	979,17	265 000	726,43
Différence positive de change				
Produits cessions val. mob. placement				
Total produits financiers	1 934 836	NS	2 076 107	NS
Dotations fin. aux amort. & prov.				
Intérêts & charges assimilées	11 037	45,99	15 699	43,03
Différence négative de change				
Charges / cessions valeurs mob.				
Total charges financières	11 037	45,99	15 699	43,03
RESULTAT COURANT	1 939 907	NS	2 076 096	NS
Produits exceptionnels / op. de gestion	53	0,22		
Produits exceptionnels / op. en capital				
Reprises / prov. & transf.de charges				

Compte de résultat

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%
Total produits exceptionnels	53	0,22		
Charges except. / op. de gestion				
Charges except. / op. en capital				
Dotations except. aux amort. & prov.	4 709	19,62	5 747	15,75
Total charges exceptionnelles	4 709	19,62	5 747	15,75
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	17 063	71,10	18 366	50,35
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 918 188	NS	2 051 984	NS

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2AD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 7 426 221 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 918 188 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	5 804 740			5 804 740
Total	5 804 740			5 804 740
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	335 000		235 000	100 000
Total	335 000		235 000	100 000
ACTIF NET				5 704 740

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU MAISONS ELYTIS 39730 GENAY	100 000	543 266	100,00	315 849
SAS HOME CAPITAL INVEST 69730 GENAY	150 000	2 420 805	100,00	1 465 945
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	5 804 740	5 704 740			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

L'évaluation de la société SASU MAISONS ELYTIS a été effectuée cette année sur la base d'une nouvelle approche multicritère (multiple d'excédent brut d'exploitation et multiple de chiffre d'affaires). Seul le critère d'excédent brut d'exploitation avait été retenu sur l'exercice précédent.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Après analyse de la valorisation des titres de la SASU MAISONS ELYTIS, une reprise de provision pour dépréciation a été comptabilisée à hauteur de 235 000 €.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 801 554 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	801 554	801 554	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	801 554	801 554	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 496 500,00 euros décomposé en 3 496 500 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	12 531	4 709		17 240
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	12 531	4 709		17 240
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		4 709		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 647 690 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	636 074	157 123	478 951	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 816	3 816		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 523	7 523		
Dettes fiscales et sociales	277	277		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	647 690	168 739	478 951	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	155 876			
(**) Dont envers les associés				

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 523
Intérêts courus	3 816
Total	8 339

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	24 000		24 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	24 000		24 000

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/06/2023	30/06/2022
Produits financiers de participation	1 699 836	1 811 107
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge	235 000	265 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 934 836	2 076 107
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 037	15 699
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	11 037	15 699
Résultat financier	1 923 799	2 060 408

2AD
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 3.496.500 EUROS
SIEGE SOCIAL : 53 AVENUE CARNOT
69250 NEUVILLE-SUR-SAONE
851 823 195 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 22 NOVEMBRE 2023

AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022, soit la somme **de 1.918.188 euros**, de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 1.918.188 euros

- Dotation de la réserve légale (5%) :95.910 euros
Qui s'élève ainsi à 335.092 euros,

- Le solde soit :1.822.278 euros

- Au compte autre réserve, qui s'élève ainsi à 2.929.698 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président,

M. Alan ROMME

DocuSigned by:

006A704D159449A...

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2AD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 7 426 221 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 918 188 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	5 804 740			5 804 740
Total	5 804 740			5 804 740
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	335 000		235 000	100 000
Total	335 000		235 000	100 000
ACTIF NET				5 704 740

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU MAISONS ELYTIS 39730 GENAY	100 000	543 266	100,00	315 849
SAS HOME CAPITAL INVEST 69730 GENAY	150 000	2 420 805	100,00	1 465 945
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	5 804 740	5 704 740			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

L'évaluation de la société SASU MAISONS ELYTIS a été effectuée cette année sur la base d'une nouvelle approche multicritère (multiple d'excédent brut d'exploitation et multiple de chiffre d'affaires). Seul le critère d'excédent brut d'exploitation avait été retenu sur l'exercice précédent.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Après analyse de la valorisation des titres de la SASU MAISONS ELYTIS, une reprise de provision pour dépréciation a été comptabilisée à hauteur de 235 000 €.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 801 554 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	801 554	801 554	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	801 554	801 554	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 496 500,00 euros décomposé en 3 496 500 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	12 531	4 709		17 240
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	12 531	4 709		17 240
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		4 709		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 647 690 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	636 074	157 123	478 951	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 816	3 816		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 523	7 523		
Dettes fiscales et sociales	277	277		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	647 690	168 739	478 951	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	155 876			
(**) Dont envers les associés				

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 523
Intérêts courus	3 816
Total	8 339

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	24 000		24 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	24 000		24 000

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/06/2023	30/06/2022
Produits financiers de participation	1 699 836	1 811 107
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge	235 000	265 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 934 836	2 076 107
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 037	15 699
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	11 037	15 699
Résultat financier	1 923 799	2 060 408